

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

**PRESENTS** : Messieurs LAVALLADE, BREGEON, BROOKE, DELAVALLADE, WIJBURG Mesdames LETURGIE, DUTROP, PEROUX.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs DELAVERGNAS et DAUCHY, Madame MOUSNIER

### **Ordre du jour :**

- Station d'épuration,
- Boulangerie,
- Lavoir route de Busserolles,
- Questions diverses

### **1/ STATION D'EPURATION**

Monsieur le Maire laisse la parole à M. Bertrand VILLEVEYGOUX, afin d'évoquer la dissolution du SIDE et l'éventuel transfert de compétence assainissement qui doit avoir lieu à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **2/ BOULANGERIE**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'extension de la Boulangerie il est nécessaire de faire appel à un architecte. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour désigner un Architecte afin de mener à bien ce projet,
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatif à ce dossier.

### **3/ LAVOIR ROUTE DE BUSSEROLLES.**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de commencer les travaux du lavoir route de Busserolles.

En effet, il s'agit de réhabiliter l'intérieur et le pourtour en granit.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour donner l'ordre de mission à l'artisan concerné.

### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un deuxième robinet d'eau va être installé dans le nouveau cimetière.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'une demande de participation pour un voyage scolaire émanant du lycée de Nontron pour un enfant de la commune a été demandée. Le Conseil Municipal accepte une participation de 30€.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un conseil d'école extraordinaire a eu lieu pour évoquer et voter le retour à 4 jours/semaine.

**La séance est levée à 23 heures 15**

## **REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2017**

**PRESENTS** : Messieurs LAVALLADE, BREGEON, BROOKE, DELAVERGNAS, Mesdames LETURGIE, DUTROP, PEROUX.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs DAUCHY (pouvoir à M. LAVALLADE), DELAVALLADE, WIJBURG

### **Ordre du jour :**

- Mise en place droit de préemption.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 19 Mai. Celui-ci est validé à l'unanimité.

### **1/ MISE EN PLACE DROIT DE PREEMPTION**

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que La Commune, qui est placée en zone de revitalisation rurale (ZRR), a engagé un projet visant à renforcer l'attractivité sociale et économique de son centre Bourg avec une approche coordonnée sur les différentes thématiques du cadre de vie (développement économique, cadre de vie, propreté...). Dans le cadre de cette politique, il est opportun de se doter d'un outil complémentaire qui garantisse la préservation de la diversité de l'offre commerciale indispensable à l'animation et à l'attractivité sociale et économique du cœur du village. Cet outil est une nécessité d'intérêt général.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'un droit de préemption sur les fonds de commerce.

**La séance est levée à 21 heures**